

Linky

le compteur
communicant d'Enedis

Déploiement entre
décembre 2015 et 2021



À partir de novembre 2018, Enedis, votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, commencera le remplacement des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky.

Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance, et devient quotidien. Sans rendez-vous : Les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h). Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son Smartphone.

Chaque personne concernée recevra un courrier ou un mail d'Enedis entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par Enedis, l'entreprise OTI, informera elle le client de son passage avant cette même date. L'entreprise sera facilement identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky ».

L'intervention durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée.

A noter :

Le déploiement du compteur Linky n'engendre ni travaux ni frais à la charge des communes ou des contribuables.

Le nouveau compteur Linky prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur
actuel

Pour toutes
questions sur
le compteur
Linky

www.enedis.fr/Linky
N° vert : 0 8000 54 659